



Union Sections Omnisports de BEZONS

Section Subaquatique

USOB SUBAQUA
44 Rue Francis de Préssensé
95870 BEZONS
Tél : 01 30 76 10 19

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le club de plongée SUBAQUA s'adresse aux adultes de plus de 16 ans afin de les préparer aux diplômes de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins.

ENTRAINEMENT ET COURS THEORIQUES:

Tout au long, de l'année à la piscine municipale de Bezons (sauf fermeture de la piscine)

Le mercredi de **19h45 à 22h00** (accès au bassin impossible après 20h30)

Le samedi de **18h30 à 20h00** (palmage)

Un planning, vous sera communiqué en début de saison afin de déterminer les jours des cours théoriques en fonction de votre niveau.

DOCUMENTS A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION:

- Chèque de cotisation annuelle à l'ordre de « USOB Subaqua » :

240 € pour les adultes.

180 € pour les étudiants fournissant un justificatif.

Réduction de 15€ pour le 2 ^{ième} membre de la famille.

(Sont inclus les 54€ reversés à l'USOB)

- Certificat médical :

Pour les plongeurs passant les niveaux 1 à 3 : certificat médical joint au dossier d'inscription à faire remplir par votre médecin généraliste.

Pour les moniteurs : certificat médical joint au dossier d'inscription à faire remplir par un médecin spécialiste en médecine du sport ou par un médecin fédéral FFESSM.

(Penser à vous faire faire des duplicata car un exemplaire doit rester au club)

- Bulletin d'inscription

- L'autorisation parentale de soins médicaux et d'hospitalisation pour les mineurs uniquement

- Les photocopies de vos diplômes, s'ils n'ont pas été passés au sein du club.

TANT QUE VOTRE DOSSIER COMPLET N'A PAS ETE RENDU L'ACCES AU BASSIN VOUS EST STRICTEMENT INTERDIT EN DEHORS D'UN BAPTEME.

TSVP

CONSEILS PRATIQUES:

- Tous les documents fournis à l'inscription sont conservés au sein du club et restent strictement confidentiels.
- Si vous souhaitez souscrire à une assurance complémentaire, renseignez-vous auprès de Pascal (secrétaire du club).
- Les shorts ou bermudas de bain sont strictement interdits dans la piscine,
- Pour le matériel de plongée à se procurer (palmes, masque, tuba) les moniteurs vous conseilleront lors de votre premier entraînement.
- Pour les femmes : nous rappelons que la pratique de la plongée sous-marine est interdite si vous êtes enceinte car peu d'études existent sur les complications éventuelles sur le fœtus.
- N'oubliez pas de vous faire suivre régulièrement par un dentiste et un ORL.

Tous les membres du bureau du club de plongée USOB SUBAQUA restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sportivement vôtre.

Les Présidents

Sophie RICOU et Christian GRELLET